



HALOSOL MC

PEINTURE MONOCOMPOSANTE SEMI-BRILLANTE À BASE DE RESINE ALKYDE MODIFIÉE URHETHANE EN PHASE AQUEUSE

Neuf et rénovation en intérieur et Extérieur, pour la protection des sols en ciment et béton tels que escaliers, buanderies, de locaux à usage technique, cave, buanderie.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

CLASSIFICATION

Famille I Classe 4a

QUALITÉS DOMINANTES



Assure une protection anti-poussière

Protège les sols contre l'usure

Application simple par moyens traditionnels

Adhère sur ancien fond glycérophthaliques et époxy égrenés, n'adhère pas sur anciens fonds polyuréthane

Bonne résistance chimique aux eaux courantes, huiles minérales et végétales, acides faibles

Séchage rapide

Bonne stabilité des teintes

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect final	Semi-brillant environ 70% sous l'angle de 60° Variable selon la couleur, la méthode et les conditions d'application
Teintes	Blanc et teintes (dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 70%)
Masse volumique	1,20 (+/- 0,05) g/cm ³
Extrait sec volumique	Volume : environ 39 %
Extrait sec massique	Poids : 48,9 % ± 2,0
Rendement théorique	7 à 10 m ² /litre à la couche, très variable suivant la rugosité et la porosité des supports
Matériel d'application	Brosse et rouleau. Pour application ou en sol, rouleau polyester tissé 9/12 mm ou polyamide fil continu 9 mm ou microfibre HD 9 mm
Température d'application	Température support : 5°C à 25°C / Température ambiante : 8°C à 30°C Hygrométrie : maximum 70 % HR La température du subjectile doit être supérieure de 3°C à la température calculée du point de rosée pour éviter toute condensation
Séchage à 20°	Hors poussière : 50 mn / Sec toucher : 2 h / Circulable avec précautions 24h à 48h Recouvrement par lui-même : De 24h à 7 jours maximum, sans égrenage Propriétés finales atteintes : 10 jours à 20°C
Dilution	Première couche : 15 % Deuxième couche : 0 à 5 % maximum avec de l'eau du robinet
Propriété du film sec	Résistance à l'abrasion. Durée de l'essai 1000 tours avec un abrasimètre TABER, selon la norme NF EN ISO 7784-2. Perte moyenne de masse : 15.9 mg pour 100 tours, Meule CS10. Charge appliquée 1000g. Bonne résistance chimique aux eaux courantes, huiles minérales et végétales, acides faibles. Résistance chimique Moyenne aux bases : la résistance est fonction de leur concentration et de leur nature. Glissance pendule SRT. Essai réalisé sur support humide selon la norme NF EN 14231, glissance = 26
Nettoyage des outils	A l'eau avant séchage

PRÉPARATION DES SUPPORTS ET APPLICATION

Les supports béton devront être conformes au DTU 59.3

SOLIDES : Eliminer toutes les particules friables par action mécanique. Les débarrasser des anciennes peintures non adhérentes. Les anciennes peintures époxy devront être égrenées pour obtenir une bonne adhérence. Dépoussiérer.

PROPRES : Eliminer les parties grasses. Taches de graisse et huiles minérales : lavage avec un détergent adapté puis rinçage à l'eau claire. Les corps gras végétaux devront être éliminés par un lavage à la lessive de soude à 10% ou autre détergent basique.

ABSORBANTS : La porosité du sol conditionne l'adhérence. Les surfaces non absorbantes comme les ciments fortement dosés ou les surfaces glacées devront être dépolies par action mécanique (grenailage meulage) ou action chimique. On peut facilement contrôler la bonne porosité du sol en versant une petite quantité d'eau sur le sol dépoussiéré. Si l'eau pénètre une tache foncée se forme : le sol est jugé suffisamment absorbant. Si l'eau "perle" et ne mouille pas le béton, il est absolument nécessaire de dépolir pour obtenir une bonne adhérence.

SECS : Appliquer sur fond sec uniquement.

Bétons neufs : 28 jours de séchage minimum, humidité \leq à 4% conformément au DTU 59.3

Bétons anciens : après lavage à l'eau, laisser évaporer l'eau de rinçage.

SYSTEME D'APPLICATION RECOMMANDÉ : Sur béton, ciments et liants hydrauliques : 2 à 3 couches d'**HALOSOL MC**.

La 1^{ère} couche **en primaire diluée à 15% avec de l'eau** du robinet.

Les couches suivantes **diluées de 0 à 5 % maximum avec de l'eau** du robinet.

HALOSOL MC convient également sur boiseries intérieures (essences nationales non tannique) sur escalier bois en intérieur.

Préparation : égrener, dépoussiérer avant d'appliquer 1 couche d'**HALOSOL MC** dilué à 10% et une 2^{ème} couche sans dilution.

PRÉCAUTIONS

Bien homogénéiser le produit de préférence à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente 200 tours/min. Ajouter si nécessaire le diluant eau sous agitation.

HALOSOL MC est destiné principalement à des sols de locaux à usage technique et professionnel. **Une utilisation pour des sols de pièces d'habitation est déconseillée**, l'aspect esthétique du revêtement pouvant être altéré au vieillissement et à l'usage.

HALOSOL MC est déconseillé pour les sols de parkings et garages pour lesquels des peintures bicomposantes seront plus résistantes aux taches d'huile moteur et divers carburants ainsi qu'au thermocollage des pneumatiques.

Pour des bétons dont le pH est supérieur à 12, utiliser uniquement des systèmes époxy 2 composants.

CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

Stockage	Maximum 12 mois en emballage d'origine non ouvert et à une température ambiante comprise entre 5 et 35°C.
Transport et étiquetage	Se reporter à la fiche de données de sécurité établie selon les directives Européennes en vigueur disponible sur notre site www.comptoirdelours.fr
Conditionnement	2,5 L - 0,75 L
Hygiène et sécurité	Mesure de prévention : utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de la portée des enfants, en cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage. Pour la protection individuelle, se reporter à la fiche de donnée de sécurité. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.
Classification COV	Valeur limite UE (2010) (cat. A/i) : 140 g/l Ce produit contient maximum 19 g/litre COV

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Bien refermer le pot après usage.

Contribuer à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidu à l'égout, ni dans les ordures ménagères.

Veuillez rapporter votre pot vide dans une déchetterie.

Pour votre produit inutilisé, veuillez vous renseigner auprès des autorités locales afin de connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Les renseignements de la présente fiche sont à titre indicatif et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.